



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 185

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à M. André Gerin, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Gerin. Ma question s'adresse au Premier ministre.

M. Jean-Marc Roubaud. À M. le Premier ministre !

M. André Gerin. À M. le Premier ministre.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est mieux !

M. le président. Poursuivez, monsieur Gerin : d'ordinaire vous ne vous laissez pas aussi facilement déstabiliser. *(Sourires.)*

M. André Gerin. Les grévistes ont raison de se battre pour défendre les régimes spéciaux. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Pourquoi en effet ne pas parler des régimes spéciaux de l'armée, du clergé, des députés et des sénateurs *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre)* ainsi que de ceux des dirigeants des grandes entreprises ? Selon la rubrique économique du *Journal du Net*, grâce à leurs régimes spéciaux, seize grands dirigeants touchent de 40 000 euros à 175 000 euros par mois. Que fait-on à propos de ces retraites en or massif ? Est-ce là l'équité prônée par le Président de la République ? Quand vous parlez d'équité, les Français entendent austérité ! Oui, les Français sont exaspérés, car vous leur volez leur pouvoir d'achat ! Le niveau de vie des salaires et des pensions de retraites diminue et nous entrons dans une impasse. C'est pourquoi les députés communistes proposent une baisse de 10 % du prix des carburants. Ce croquis, que j'ai réalisé moi-même, vous prouve que c'est possible, si on tient compte du paquet fiscal de 15 milliards d'euros que vous avez fait voter en juillet. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. le président. Poursuivez, monsieur Gerin, mais vous n'avez pas à montrer de croquis !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Surtout qu'il le tient à l'envers !

M. André Gerin. En 2006, 19 milliards d'euros de racket fiscal par l'État ! Total réalise 1 milliard d'euros de bénéfices mensuels ! Je propose, avec les députés communistes,...

M. le président. Posez votre question, monsieur Gerin !

M. André Gerin. ...de réduire les taxes de huit centimes et de taxer les superprofits pétroliers de cinq centimes, soit treize centimes par litre, ce qui représente une réduction immédiate des prix à la pompe de 10 %.

M. le président. Venez-en à votre question, monsieur Gerin.

M. André Gerin. Il est temps de prendre des mesures contre la vie chère ! *(Bruit prolongé sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Posez votre question ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. André Gerin. Monsieur le président, je propose une réduction du prix du litre d'essence à la pompe de 10 % ! *(Brouhaha.)*

M. le président. Mes chers collègues, il se trouve que, cette semaine, de nombreux élus locaux viennent nous voir. Or on a toujours tendance à comparer l'Assemblée nationale et les assemblées territoriales. C'est pourquoi je vous invite à montrer qu'ici aussi nous savons nous parler, nous interroger et nous écouter les uns les autres.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

La parole est à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Monsieur le député Gerin, vous évoquez en particulier le prix des carburants. En guise d'avant-propos, laissez-moi vous donner deux chiffres : au troisième trimestre, la croissance de l'économie française a été de 0,7 %, et le taux de chômage, en baisse, atteint 8,1 % sur un an à la fin du troisième trimestre.

M. Jacques Desallangre. Et alors ?

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Et alors ? C'est la croissance qui alimente le pouvoir d'achat en permettant une meilleure répartition des richesses créées par le travail des Français. (" Ah ! " *sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

J'en viens à la question des produits pétroliers. Le Gouvernement, sous la direction du Premier ministre, n'est pas resté les mains dans les poches.

M. Jacques Desallangre. Il les a plongées dans les nôtres !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Nous avons doublé la prime à la cuve pour les ménages les plus modestes. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Nous avons convoqué, sur mon initiative, l'ensemble des sociétés productrices de carburants qui ont pris l'engagement de lisser les hausses des prix des matières premières sur des périodes de quatre semaines, et de répercuter les baisses immédiatement. Voilà deux mesures concrètes qui permettent la diminution du coût des produits pour ceux qui ont besoin de fioul domestique pour se chauffer et de carburant pour circuler. Nous allons veiller très attentivement au respect de ces engagements.

Je signale, par ailleurs, que nous mettons constamment à jour un logiciel consulté chaque jour par plus de 20 000 de nos concitoyens, destiné à leur permettre d'économiser jusqu'à 20 % sur le prix d'un plein d'essence. Toutes ces mesures, nous entendons les mettre en oeuvre et tous les services de l'État, j'insiste, veillent au respect des engagements pris par les producteurs pétroliers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. Jacques Desallangre et M. Maxime Gremetz. C'est nul !

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 185

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 novembre 2007